

Matières M1 Droit public

Par **Fany**, le **11/07/2017** à **15:57**

Bonjours à tous [smile9]

A la rentrée prochaine j'entrerai en M1 Droit public à Aix et je suis un peu perdue quant au choix de mes matières.

Au S1 j'ai pris en TD:

- droit des collectivités locales
- planifications et autorisations de l'urbanisme

Et en théorique j'ai choisi 5 matières sur 6:

- libertés et droits fondamentaux
- histoire des idées politiques
- droit fiscal approfondi
- histoire du droit administratif
- science administrative

Je n'arrive pas à me décider quant à la 6ème matière que je pourrais choisir entre:

- droit du maintien de la paix
- droit et religion
- droit des organisations internationales
- grands systèmes juridiques comparés

Sachant qu'au S2 j'ai choisi: contentieux communautaire, droit des contrats publics, droit de l'urbanisme et de l'aménagement et contentieux constitutionnel. Et que je souhaite me destiner à une carrière de magistrat administratif ou juriste dans les collectivités locales, ou bien préparer les concours des IRA, y-a-t-il une matière que je devrais favoriser selon vous?

Je vous remercie de m'avoir lu (j'espère avoir été assez claire [smile9]), bonne continuation à tous! [smile4][smile36]

Par **guizmo2145**, le **11/07/2017** à **18:53**

Bonsoir,

Je suis privatiste et non publiciste donc je ne suis pas dans mon domaine mais cependant, si vous aspirez à la fonction de magistrat, je pense que les grands systèmes juridiques comparés peuvent être intéressants à étudier car d'une part vous pourrez voir les différences

entre notre système et les systèmes des pays frontaliers et étrangers mais aussi, cela permettra de parfaire vos connaissances sur notre système juridique, point qui me paraît avoir son importance.

Par **Isidore Beautrelet**, le 12/07/2017 à 08:12

Bonjour

Je rejoins guizmo tout en précisant que je suis également un privatiste chevronné [smile3]

Par **marianne76**, le 12/07/2017 à 11:00

Bonjour

Je rejoins totalement les deux autres intervenants

Par **Fany**, le 13/07/2017 à 12:10

D'accord je vous remercie à tous de m'avoir éclairé !! :D

Par **Fax**, le 13/07/2017 à 21:37

Bonsoir,

Je rejoins ce qui a été dit avec un petit bémol. Ne vous inquiétez pas trop pour ce choix de matière et je pense qu'il est bon de faire selon votre appétence pour les unes ou les autres.

En effet, s'agissant de la profession de magistrat administratif, il vous faudra en tout hypothèse faire une préparation spécifique au concours et le programme du concours ne comporte aucune de ces options en tant que telle. Pour votre culture juridique, les unes et les autres constituent un apport (droit et religion par exemple à l'air aussi tentant il faut néanmoins voir ce que le programme recouvre). Bref tout cela pour vous dire que vous aurez bien le temps de vous enfermer dans un programme de concours donc pensez aussi à ce qui peut vous plaire.

Par **Isidore Beautrelet**, le 14/07/2017 à 07:54

Bonjour

[citation] Bref tout cela pour vous dire que vous aurez bien le temps de vous enfermer dans

un programme de concours donc pensez aussi à ce qui peut vous plaire.[/citation]

C'était exactement ce que je disais à mes ami(es) en L3 lorsqu'ils me demandaient pourquoi j'avais choisis Science-Politique plutôt que le stage.